

Le *speculum auris* peut donc être circulaire, comme celui de Toynbee, par exemple, mais il serait préférable de lui donner une forme légèrement elliptique.

Les dimensions du conduit auditif externe chez l'adulte diffèrent en quelque sorte avec chaque sujet et dans des proportions considérables, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'examen des coupes précédentes : le diamètre vertical mesurait sur l'un des sujets 11 millimètres, tandis qu'il n'en présentait que 8 chez l'autre.

Quant aux dimensions relatives de chaque portion du conduit, il m'a semblé que la partie la plus large correspondait à l'union de la portion cartilagineuse avec la portion osseuse, et encore ceci est-il loin d'être constant.

Je considère, d'ailleurs, qu'au point de vue pratique une précision plus grande dans la détermination de la direction, de la forme et des dimensions du conduit auditif externe, est inutile.

Structure du conduit auditif externe.

Le conduit auditif externe est formé de deux parties distinctes : l'une, externe, cartilagineuse ; l'autre, interne, osseuse. La portion osseuse, généralement la plus longue des deux, présenterait, d'après les auteurs, environ les deux tiers de la longueur totale du conduit, mais ce rapport n'est pas plus constant que la longueur elle-même du canal.

A l'entrée de la portion osseuse se trouve une petite crête osseuse (Voir fig. 56) désignée sous le nom d'*épine de Hente, spina supra meatum*. Cette crête constante, mais de volume variable, siège à l'union des parois supérieure et postérieure du méat auditif à quelques millimètres en avant de l'antre, et peut, en conséquence, servir de point de repère pour la trépanation de cette cavité.

La portion cartilagineuse du conduit auditif est un prolongement du cartilage du pavillon, en sorte que tous les mouvements imprimés à celui-ci sont transmis au cartilage du conduit. Or, les portions osseuse et cartilagineuse ne sont pas soudées bout à bout, ainsi que cela a lieu, par exemple, entre les deux pièces dont se compose la trompe d'Eustache : elles sont reliées par un faisceau fibreux qui permet des mouvements de l'une sur l'autre. C'est grâce à cette disposition que l'on peut redresser le canal auditif.

Le cartilage ne forme pas un anneau complet autour du conduit auditif : il n'occupe que les deux tiers environ de sa circonférence et manque constamment en haut et en arrière. On s'est plu à comparer cette disposition avec celle de la trachée-artère : on a décrit au conduit auditif comme à la trachée un faisceau fibreux reliant les deux extrémités de cet anneau cartilagineux brisé, mais j'ai toujours trouvé les deux extrémités du cartilage telles qu'elles sont représentées sur les figures 24 et 27, sans qu'une lame fibreuse les réunisse directement l'une à l'autre. Entre elles existe au contraire une quantité considérable de glandes cérumineuses.

Le cartilage qui entoure les deux tiers du conduit est constitué tantôt par une seule pièce (fig. 27), tantôt par deux pièces (fig. 24), que réunit un petit ligament fibreux. Il existe à cet égard un certain nombre de variétés dont nous retrouverons des exemples bien plus frappants encore en étudiant la